



Assemblée générale

Distr. générale
13 février 2024

Français seulement

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-quatrième session

11 septembre–13 octobre 2023

Point 4 de l'ordre du jour

**Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent
l'attention du Conseil**

**Exposé écrit* présenté conjointement par Réseau de
Formation et de Recherche sur les Migrations Africaines
(REFORMAF), African Centre for Democracy and Human
Rights Studies, Centre du Commerce International pour le
Développement., Espace Afrique International, Organisation
pour la Communication en Afrique et de Promotion de la
Coopération Economique Internationale - OCAPROCE
Internationale, Rencontre Africaine pour la defense des
droits de l'homme, organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif spécial**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[22 août 2023]

* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.



Stop aux abus, violences, traitements inhumains dégradants et déportations forcées des migrants subsahariens à la frontière algérienne, libyenne et tunisienne

En proie d'une crise économique, liée à l'augmentation des prix et du pouvoir d'achat, la Tunisie sombre de plus en plus dans l'intolérance, la xénophobie et du racisme rampant anti-noir. L'accroissement du nombre de migrants subsahariens dans la ville de Sfax, sur la côte n'a fait qu'allumer le feu des violences. La mort le 03 Juillet d'un Tunisien de 41 ans poignardé, selon les autorités, par un migrant subsaharien a contribué à l'aggravation de la haine et des tensions sociales.

Cette situation alarmante et désastreuse qui se déroule actuellement dans le désert tunisien à la frontière entre la Libye et l'Algérie, où des migrants subsahariens sont abandonnés dans des conditions inhumaines et précaires.

Les appels contre la présence des migrants en Tunisie se sont multipliés après le discours le 21 février du Président Kais Saïed pourfendant l'immigration clandestine et la présentant comme une menace démographique pour son pays. De nombreux cas d'agressions, d'expulsions et pillages de biens des migrants de l'Afrique subsaharienne ont été recensés après ce discours.

Depuis le début du mois de juillet 2023, environ 1350 migrants ont été renvoyés par les autorités tunisiennes vers la frontière avec la Libye et l'Algérie. Parmi ces migrants, des centaines de personnes se retrouvent bloqués dans le désert de Ras Jdeir, à seulement 30 mètres du poste frontière libyen. Ils sont privés d'eau potable et de nourriture, laissant de nombreux d'entre eux dans un état de détresse incommensurable. Malgré la chaleur accablante du jour et le froid glacial de la nuit, ces migrants n'ont aucun moyen de se protéger ou de subvenir à leurs besoins vitaux. Cette situation calamiteuse se déroule au moment où la Tunisie vient de signer avec l'Union européenne un partenariat stratégique visant à dissuader les mouvements migratoires en direction de l'Europe.

Selon les rapports de l'ONU et de l'Organisation Internationale pour les migrations, plus de 9000 migrants, originaires d'une dizaine de pays africains, sont arrivés depuis janvier 2023 dans le Nord du Niger après avoir été refoulés d'Algérie. Ces expulsions ont entraîné une situation humanitaire dramatique sans précédent.

Nos organisations expriment leur vive préoccupation sur la situation des migrants subsahariens en Afrique du Nord.

Elles estiment que la gestion des migrations relève de la responsabilité commune des pays d'origine, de transit et de destination.

Elles invitent au renforcement de la coopération afin de relever les défis que représente la migration, mais aussi d'exploiter les possibilités qu'elle offre.

Elles appellent instamment l'Union africaine, l'Union européenne, les pays de transit et d'origine des migrants, ainsi que les organisations internationales et non gouvernementales impliquées sur les questions migratoires d'œuvrer ensemble pour atténuer la souffrance des migrants subsahariens en Afrique du nord.

Elles demandent à la Commission des droits de l'homme et des peuples de l'Union Africaine de convoquer une session extraordinaire à Addis -Abeba sur la situation des migrants africains du subsahariens en Afrique du Nord.

Elles exhortent toutes les parties prenantes à se mobiliser et à agir rapidement pour mettre fin à cette tragédie humanitaire.

Compte tenu de l'ampleur de la situation actuelle, il est impératif que des mesures soient prises pour fournir une aide humanitaire d'urgence minimale aux migrants abandonnés dans le désert.

La solidarité et la compassion envers les migrants vulnérables doivent être au cœur de nos actions pour garantir leur sécurité et leur dignité.

Africa Joom Center Guinée Développement Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine Omar El Mokhtar Institute for Human Rights, une/des ONG sans statut consultatif partage(nt) également les opinions exprimées dans cet exposé.